



Interclud Vendée

Agir ensemble contre la douleur

L'Interclud Vendée a vu le jour en février 2008.

Cette association loi 1901 fédère les Clud¹ (comités de lutte contre la douleur) créés dans différents établissements du département.

Aujourd'hui, 19 établissements vendéens sont représentés au sein de l'Interclud : hôpitaux publics, cliniques privées, hôpital psychiatrique, centres de réadaptation fonctionnelle... Cette structure de coordination des Clud, qui est une des premières à voir le jour en France, est présidée par le Dr Laure Priou, médecin généraliste « algologue² » au centre hospitalier départemental (CHD), qui est aussi présidente du Clud du CHD : « *L'objectif est de créer du lien entre les Clud, de partager nos expériences. Les hôpitaux locaux, nombreux en Vendée, sont très demandeurs.* »

« *Nous avons tout intérêt à fédérer les forces entre secteurs public et privé* », ajoute le Dr Philippe Bonnaud, anesthésiste-réanimateur à la clinique Saint-Charles, à La Roche-sur-Yon, président du Clud de cet établissement et vice-président de l'Interclud. « Spécialiste » en algologie, le Dr Bonnaud implante des électrodes de stimulation médullaire qui permettent, dans certains cas particuliers, de traiter des patients confrontés à des douleurs chroniques et rebelles aux traitements. Les médecins de la consultation douleur du CHD, dont les Drs Pluchon et Bouron, lui envoient parfois des patients. Ces « transferts » sont facilités par l'Interclud. De même, le Dr Priou peut adresser des patients concernés par des douleurs à forte composante psychique au centre hospitalier spécialisé (CHS) Georges-

Mazurelle, lequel dispose d'un espace aquatique de détente-relaxation. Le CHS est un des rares hôpitaux psychiatriques à avoir créé son Clud, qui est très actif. De nombreuses affiches de sensibilisation à la prise en charge de la douleur ont été réalisées. Le Clud a aussi mis au point une vidéo montrant l'usage du Meopa (un gaz anesthésiant) pour les soins dentaires chez les malades mentaux : elle va être diffusée lors de la prochaine réunion de l'Interclud, au titre du partage d'expériences.

1. La loi n° 95-116 du 4 février 1995 incite les établissements de santé à créer leur propre Clud.
2. L'algologie est une branche de la médecine qui se consacre au traitement de la douleur.



Dr Laure Priou,
médecin généraliste
et « algologue »,
présidente de l'Interclud



Réglette douleur

Dans le service chirurgie postopératoire du CHD de Vendée : l'infirmier ressource douleur demande à une patiente d'évaluer sa douleur sur l'EVA (échelle visuelle analogique).

témoignage

Les membres de l'Interclud (une trentaine) se réunissent une fois tous les deux mois. Nous avons créé un site Internet, sur lequel les adhérents peuvent mettre en ligne des documents. Notre premier objectif actuel est de dresser un état des lieux des soignants formés (capacité ou DU de lutte contre la douleur). L'Interclud se charge aussi de coordonner la formation des étudiants de l'IFPS (Institut de formation des professionnels de santé), mais aussi des personnels du CH Georges-Mazurelle. Un groupe de travail de l'Interclud agit aussi pour développer un usage harmonisé du Meopa pour les douleurs induites (ponctions lombaires, biopsies...), ce qui permet d'éviter l'anesthésie générale. Un autre groupe travaille sur les résistances à l'évaluation de la douleur. Demander à un patient,



Affiches ↘

Au CHS Georges-Mazurelle, Catherine Pierre-Eugène, cadre supérieur de santé à la direction des soins, secrétaire de l'Interclud, et Michèle Hastoy, manipulatrice radio et assistante dentaire, montrent les affiches réalisées par leur Clud. Au centre : le Dr Laure Priou.



Salle de réveil ↘

Le Dr Philippe Bonnaud, anesthésiste et président du Clud, demande à une patiente si elle a mal. « Dès la consultation d'anesthésie, nous prenons en compte la douleur; parfois, nous décidons que des antalgiques seront administrés pendant l'opération pour éviter la douleur au réveil. »

quand il arrive aux urgences ou en postopératoire, s'il a mal, est indispensable, mais encore beaucoup de soignants ne le font pas... Il faut aussi que l'évaluation de la douleur (grâce à des outils comme l'EVA) devienne un réflexe, à l'entrée mais aussi à la sortie des patients. Enfin, l'association se charge de sensibiliser le grand public : la douleur n'est pas une fatalité et des consultations spécialisées existent. En décembre, nous avons animé une soirée sur les troubles musculo-squelettiques (TMS) à La Roche-sur-Yon. ☹

+ D'INFOS :

www.interclud-vendee.fr



Soins dentaires ↘

Séance de soins dentaires au CH Georges-Mazurelle avec l'utilisation du gaz anesthésiant Meopa, qui permet de détendre les patients de l'établissement psychiatrique, souvent angoissés, et évite une anesthésie générale.